

## Motion déposée par les représentants CGT en CTPL le 20 février 2008

Après le boycott du 5 février 2008, les représentants CGT ont décidé de ne pas participer au CTPL reconvoqué ce jour.

La CGT refuse de cautionner la suppression de 7 emplois sur le département.

La CGT refuse de cautionner la diminution de 7% du budget de fonctionnement.

Si la conception du « dialogue social » doit se limiter à entériner des régressions pour les services, les missions, les conditions de travail et les personnels, nous laissons à l'administration la responsabilité de ce monologue.

**ORE** : Après quelques années de sursis tout relatif en Aveyron, l'Outil de Répartition des suppressions d'Emplois vient aujourd'hui concrétiser la politique clairement affichée de réduction des dépenses publiques : non remplacement d'un départ à la retraite sur deux et anticipation des effets de la fusion DGI/CP (missions de recouvrement déjà réduites à une peau de chagrin dans les postes). Le ministre n'a t'il pas affirmé dans son discours que les gains de productivité constituaient un des objectifs de cette fusion. D'après la CGT, c'est l'objectif essentiel.

Résultat pour l'Aveyron : 7 emplois supprimés en 2008 soit -3,70% des effectifs (2005=-4, 2006=0, 2007=-1).



## Situation du budget départemental :

Evolution entre l'exécution budgétaire 2007 et le budget initial 2008 (hors travaux immobiliers) : - 6,99 %

<b>Fluides</b> (notamment le fuel)	- 6,44 %
<b>Nettoyage</b>	- 4 %
<b>Fournitures</b>	- 1,6 %
<b>Frais d'entretien immobilier</b>	- 27,11 %
<b>Frais de maintenance technique</b>	- 3,6 %
<b>Télécommunications</b>	- 1,64 %
<b>Frais de fonctionnement informatique</b>	- 18,22 %
<b>Frais d'affranchissement</b>	- 3,16 %
<b>Frais de locations immobilières</b> (au titre de l'augmentation du pouvoir d'achat des propriétaires)	+ 2,57 %
<b>Frais de poursuite</b>	- 19,38 %
<b>Sécurité fonctionnement</b> (télésurveillance, transports de fonds...) : un bel exemple d'efficacité économique de la loi implacable du marché et de la concurrence sensée faire baisser les prix	+ 21,92 %
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b> (notamment les charges de copropriété)	+ 33,11 %
<b>Frais de déplacement</b> (il s'agit en fait de l'intégration dans le budget initial de certains frais autrefois financés en cours d'année par la CP)	+ 6,38 %
<b>Charges diverses de transport</b> (entretien des véhicules, carburant)	+ 14,52 %

Les travaux et constructions (budget d'équipement) seront essentiellement à destination des opérations liées à la fusion DGI/CP.

**Autres dossiers à l'ordre du jour** (excusez l'absence de commentaires...) :

- Implantation d'emplois de catégorie A ... ?
- Formation professionnelle : bilan 2007 et programme 2008 (disponible sur Magellan)
- Questions diverses ... ?



**Pour des tickets restaurant à 7 euros !**

**Signez et faites signer la pétition.**

**↘ en circulation dans les services et sur le site CGT12**

Pétition intersyndicale. La pétition est à transmettre par fax à la Fédération des Finances CGT. (fax : 01.48.18.82.52).

**Vos représentants CGT au CTPL :** Martine DRZAZGA-Alain BAGAGE-Thierry AZZOLA-François LOURDOU

Osez la solidarité ! Adhérez à la CGT sur : <http://www.tresor.cgt.fr/12/>  
accessible sur MAGELLAN depuis votre poste de travail

Toutes les infos locales et nationales sur notre Site INTERNET <http://www.tresor.cgt.fr/12/> accessible par MAGELLAN